

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 12.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 12.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022246

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une habitation individuelle en résidence principale avec piscine extérieure, construction d'une route d'accès et murs de soutènement, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une habitation individuelle en résidence principale avec piscine extérieure, construction d'une route d'accès et murs de soutènement

Numéro pour consultation eConstruction

bf4ab9dd

Requérant(e)

Echo 9 SA

Auteur(e) de plans

Sophie Herzog

Parcelle

2467 du plan 25 MC au lieu-dit Le Cleusy/Sornard

Parcelle

2468 du plan 25 MC au lieu-dit Le Cleusy/Sornard

Parcelle

2469 du plan 25 MC au lieu-dit Le Cleusy/Sornard

Parcelle

2470 du plan 25 MC au lieu-dit Le Cleusy/Sornard

Coordonnées

2'589'683 1'115'597

Propriétaire

Hoirie Monique Mariéthoz par Antoine Mariéthoz

Propriétaire

Jean Charles Délèze

Propriétaire

Johan Clavien

Propriétaire

Elodie Mazza

Propriétaire

Eric Clavien

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H30 / zone réservée

Dérogation(s)

art. 112, 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 13.07.2026